

Versement de l'avoir du pilier 3a en cas de décès

En cas de décès, le capital 3a est versé conformément à l'ordre des bénéficiaires fixé par la loi (art. 2 OPP 3). L'avoir de prévoyance n'est pas une prestation relevant du droit successoral et ne fait donc pas partie de la succession.

Les groupes de personnes ont droit à la prestation dans l'ordre suivant. S'il existe plusieurs bénéficiaires au sein du même groupe, le capital est réparti à parts égales.

- Groupe 1** Conjoint survivant ou le partenaire enregistré survivant
- Groupe 2** Descendants directs ainsi que les personnes physiques à l'entretien desquelles la personne décédée subvenait de façon substantielle, ou la personne qui a formé avec elle une communauté de vie ininterrompue pendant les cinq années précédant son décès ou qui doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants communs
- Groupe 3** Parents
- Groupe 4** Frères et sœurs
- Groupe 5** Autres héritiers (selon le certificat d'héritier) ; la collectivité publique est exclue

Indications relatives au preneur ou à la preneuse de prévoyance décédé(e)

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Date de naissance		N° de client	
N° AVS		État civil	

Documents à joindre

Merci de joindre les documents suivants. Des copies suffisent amplement. Il vaut mieux garder les originaux, car nous ne retournons pas les documents transmis.

- Pièce d'identité officielle des bénéficiaires ou de leurs représentants légaux
- Certificat d'héritier

- Attestation de l'état civil enregistré du preneur ou de la preneuse de prévoyance décédé(e) (établie après la date du décès) ou, en cas d'état civil marié(e) ou en partenariat enregistré, l'acte de décès
- Certificat d'exécuteur testamentaire
- En cas de répudiation de succession, le procès-verbal de répudiation

Selon les bénéficiaires, les documents supplémentaires suivants doivent être joints

Partenaire de vie	Attestation du contrôle des habitants de la commune de domicile des deux personnes (personne décédée et partenaire survivant(e)) portant sur les cinq dernières années jusqu'au décès, ainsi que le contrat de concubinage
Parents	Attestation de l'état civil enregistré de la personne décédée (établie après la date du décès) ou acte de naissance
Frères et sœurs	Attestation de l'état civil enregistré des parents

Remarques

Avant le versement, les bénéficiaires doivent vérifier auprès d'un éventuel créancier gagiste si l'avoir de prévoyance est encore mis en gage. S'il est mis en gage, le créancier gagiste doit lever la mise en gage. Une copie de la levée de gage doit impérativement être transmise. Sans levée de gage, le versement ne peut pas être exécuté.

Tant que nous ne sommes pas en possession du formulaire et ne l'avons pas traité, les titres restent investis dans la stratégie de placement choisie par le preneur de prévoyance décédé.

Après vérification favorable de l'exhaustivité des documents, les éventuels titres sont vendus le prochain jour de bourse hebdomadaire. Le versement intervient ensuite dans un délai de traitement de 5 jours ouvrables. Si la fortune est déjà sous forme liquide, le versement peut également être effectué plus rapidement.

Indications relatives au bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires

Bénéficiaire 1

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Pays		Date de naissance	
N° AVS		Degré de parenté / relation	

Coordonnées bancaires

Nom de la banque	
IBAN	
Nom du bénéficiaire	
Adresse du bénéficiaire	

Bénéficiaire 2

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Pays		Date de naissance	
N° AVS		Degré de parenté / relation	

Coordonnées bancaires

Nom de la banque

IBAN

Nom du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Bénéficiaire 3

Prénom

Nom

Rue, n°

NPA, Localité

Pays

Date de
naissance

N° AVS

Degré de parenté
/ relation

Coordonnées bancaires

Nom de la banque

IBAN

Nom du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Bénéficiaire 4

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Pays		Date de naissance	
N° AVS		Degré de parenté / relation	

Coordonnées bancaires

Nom de la banque	
IBAN	
Nom du bénéficiaire	
Adresse du bénéficiaire	

Bénéficiaire 5

Prénom		Nom	
Rue, n°		NPA, Localité	
Pays		Date de naissance	
N° AVS		Degré de parenté / relation	

Coordonnées bancaires

Nom de la banque

IBAN

Nom du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Signatures

Lieu, date

Signature du bénéficiaire 1

Lieu, date

Signature du bénéficiaire 2

Lieu, date

Signature du bénéficiaire 3

Lieu, date

Signature du bénéficiaire 4

Lieu, date

Signature du bénéficiaire 5